

7 Dépannage, remorquage, amarrage, grutage

7.1 Dépannage, remorquage, amarrage

7.1.1 Dépannage/remorquage de la chargeuse articulée en panne de moteur ou de dispositif de translation

ATTENTION

La chargeuse articulée ne doit pas être remorquée. Tout essai de remorquage entraîne des dommages.



DANGER

Protéger l'emplacement de dépannage sur voies publiques.



REMARQUE

- Le remorquage n'est admis que pour débarrasser un emplacement d'intervention ou pour libérer une route.
- Les travaux de préparation au remorquage dépendent si le moteur est tombé en panne et de cette manière l'installation hydraulique entière est rendue hors service ou si seul l'organe de translation est tombé en panne et que le moteur puisse entraîner l'installation hydraulique restante.



7.1.1.1 Remorquage de la chargeuse articulée en panne de moteur

- (1) Actionner l'interr. à bascule des feux de détresse (4-13/10).
- (2) Amener le commutateur de marche (4-12/6) en position "0".
- (3) Serrer le frein de parking (4-12/3).



ATTENTION

Si l'emplacement de dépannage se situe dans une pente, en plus du frein de parking, les deux roues de l'essieu AV doivent être bloquées par des calles sur le côté de la descente afin d'éviter tout roulement libre.



REMARQUE

N'exécuter ensuite les travaux de préparation des points (4) et (5) que si l'emplacement de dépannage **ne se situe pas** dans une zone de circulation publique :

- (4) Couvrir la lame de godet et les dents avec la capot de protection (5-3/flèche).
- (5) Connecter la fiche du capot de protection à la prise (5-4/flèche).

(6) Uniquement pour AL 70e: Déverrouiller et actionner l'interrupteur à bascule pour la position flottante (4-13/14) lorsque l'allumage est enclenché. Si le véhicule ne possède aucune position flottante, voir la figure 7-7 ainsi que le texte s'en rapportant.

(6) Pour AL 85t/AL 100t/AL 100ti: Pousser le transmetteur de soupape pour l'hydraulique de travail (4-12/5) au-delà de son point de poussée jusqu'à sa première position.

(7) Avec un engin de levage adéquat, tel qu'une deuxième chargeuse articulée avec un godet ajouté, soulever d'autant la flèche porte-godet de la chargeuse articulée à remorquer, de manière à ce que les supports de la flèche porte-godet puissent être insérés (7-1).

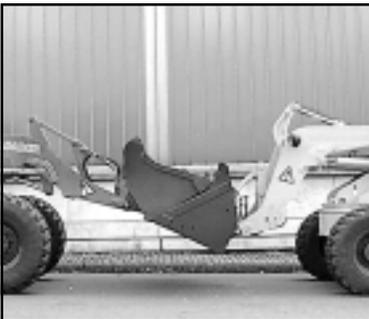


Figure 7-1

(8) Insérer les supports de la flèche porte-godet (1-1/flèche) et abaisser la flèche porte-godet jusqu'aux supports de la flèche porte-godet.

(9) Fermer le robinet à boisseau sphérique (1-3/flèche) pour l'hydraulique de travail et accessoire.

(10) Amener la barre de dépannage au véhicule à remorquer (7-2/2) et au véhicule tracteur.

Si la machine ne possède aucun dispositif d'attelage pour le triage et le remorquage, amener la barre de dépannage au châssis (7-6/1).

(11) Desserrer le levier pour le frein de parking (4-12/3).

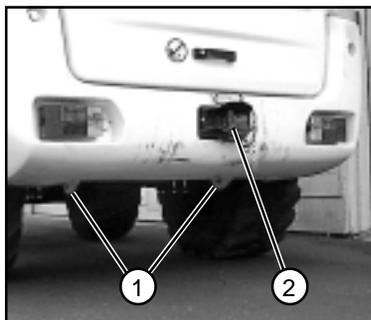


Figure 7-2

Avant le remorquage:

Calez les roues de la machine et fixez un timon au repère 1 de la figure 7-6.

(1) Sur la pompe hydrostatique:
- desserrez les contre-écrous des soupapes haute pression figure 7-5.
- serrez à fond sans forcer les tiges filetées pour libérer la pression entre les deux soupapes (le moteur hydraulique devient pompe lorsque l'on remorque la machine).

(2) sur le frein de pont avant (figure 7-4):
- enlevez les bouchons repère 1 (attention aux cales repère 2 au fond des bouchons!).
- enlevez les écrous borgnes repère 3 et les rondelles repère 4.
- mesurez la distance cote.
- serrez les écrous repère 5 progressivement afin de libérer la rotation des disques de frein repère 7.

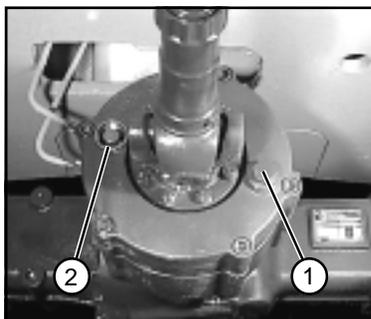


Figure 7-3

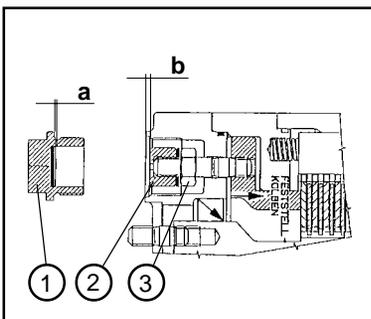


Figure 7-4

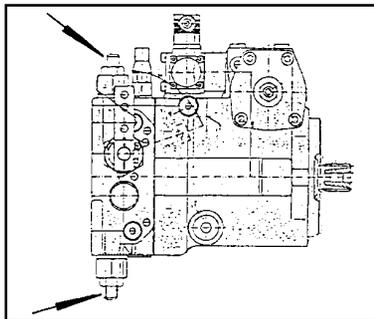


Figure 7-5

DANGER

- la direction est très dure, le moteur en panne.
- ne pas remorquer à plus de 2 km/h.
- la distance de remorquage ne doit pas excéder 1 km.
- pour des distances plus longues, il faut charger la machine sur un camion.

Après le remorquage:

Recalez la machine et démontez le timon.

- (1) sur la pompe hydrostatique:
 - desserrez les tiges filetées à fond sans forcer et resserrez les contre-écrous.
- (2) sur le frein de pont avant:
 - desserrez les écrous repère 5 jusqu'à obtenir la distance cote mesurée auparavant.
 - remontez les rondelles, les écrous borgnes, les bouchons avec leurs cales respectives.
 - testez le freinage effectif, sinon appelez votre réparateur habituel pour intervenir sur le frein.

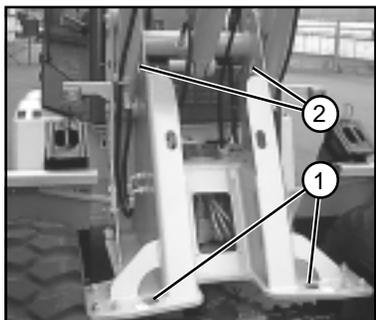


Figure 7-6

REMARQUE

- Si la machine est en panne depuis déjà une période plus longue ou si elle ne possède aucune position flottante, les conduites hydrauliques (7-7/ fleches) doivent être détachées des vérins de levage avant l'accrochage de l'appareil de levage. Recueillir l'huile hydraulique s'échappant pendant cette opération dans un réservoir récepteur d'huile suffisamment grand.
- Une fois le processus de remorquage effectué, les vérins de levage doivent être remplis d'huile hydraulique et l'air doit y être évacuer en levant et en abaissant plusieurs fois de suite la flèche porte-godet.

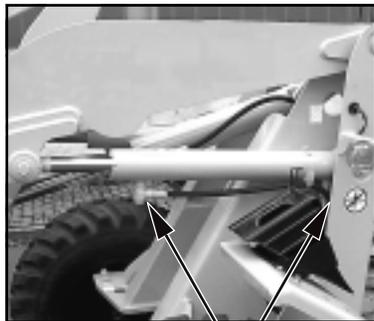


Figure 7-7

7.1.1.2 Remorquage d'une chargeuse articulée en panne de dispositif de translation

- (1) Actionner l'interrupteur à bascule des feux de détresse (4-13/10).
- (2) Amener le commutateur de marche (4-12/6) en position "0".
- (3) Serrer le frein de parking (4-12/3).

ATTENTION

Si le lieu de dépannage se situe dans une pente, en plus du frein de parking, les deux roues de l'essieu AV doivent être bloquées par des cales sur le côté de la descente afin d'éviter tout roulement libre.



REMARQUE

Les travaux de préparation des points (4) et (5) ne doivent être effectués que si le lieu de dépannage **ne** se trouve **pas** dans une zone de circulation publique :



- (4) Couvrir la lame du godet et les dents avec le capot de protection (5-3/flèche).

(5) Connecter la fiche du capot de protection à la prise (5-4/flèche).

(6) Soulever la flèche porte-godet, insérer les supports de la flèche porte-godet (1-1/flèche) et abaisser la flèche porte-godet en actionnant le levier pour l'hydraulique de travail (4-12/5) jusque sur les supports de la flèche porte-godet.

(7) Fermer les vannes de blocage à boisseau sphérique (1-3/flèche) pour l'hydraulique de travail et accessoire.

(8) Amener la barre de dépannage au véhicule à remorquer (7-2/2) et au véhicule tracteur.

Si la machine ne possède aucun dispositif d'attelage pour le triage et le remorquage, amener la barre de dépannage au châssis (7-6/1).

(9) Avant le remorquage, placer l'organe de translation hydrostatique sur la position "libre circulation". Pour ce faire, il faut poser les boulons filetés aux deux soupapes de limitation de haute pression (7-5/flèches) de la pompe de roulement jusqu'au même niveau que les écrous à tête hexagonale (SW 13) dévissés auparavant. Après, il faut de nouveau serrer les écrous à tête hexagonale.



REMARQUE

Après le remorquage, desserrer à nouveau les écrous à tête hexagonale, dévisser les boulons filetés des deux soupapes de limitation de haute pression jusqu'à la butée et resserrer les écrous à tête hexagonale.

(10) Le cas échéant enlever les cales.

(11) Desserrer le frein de parking (4-12/3).



DANGER

- Remorquer le véhicule à vitesse extrêmement réduite (2 km/h).
- La distance de remorquage ne doit pas dépasser 1 km.
- Pour des distances plus longues, le véhicule en panne doit être remorqué par un service de dépannage (points d'amarrage voir 7-2/1 et 7-2/2 ainsi que 7-6/1).

- La charge autorisée maximale de l'accouplement de manoeuvre/ de remorquage avant (7-2/2) est de 4,5 t horizontalement dans le sens de la longueur.
- La charge maximale autorisée pour des points d'amarrage/ de prise en charge (7-2/1 et 7-6/1) est de 2,0 t pour un angle de 45°.

7.2 Grutage

Le véhicule à gruter doit être préparé comme suit :

- (1) Mettre le commutateur de direction (4-12/6) sur la position "0".
- (2) Enclencher la vitesse de marche "I" (4-13/13) (ne vaut que pour les véhicules à vitesse élevée » 30 km/h «).
- (3) Enclencher le cran de marche hydraulique "I" (4-12/7).
- (4) Serrer le frein de parking (4-12/3).
- (5) Soulever ou descendre la flèche porte-godet de telle sorte que son point le plus bas ou le point le plus bas du godet soit au moins à 30 cm au-dessus de la chaussée (5-2).
- (6) Fermer les vannes de blocage à boisseau sphérique de l'hydraulique de travail et accessoire (1-3/flèche).
- (7) Après avoir desserré la vis de fixation, enlever le dispositif de verrouillage de l'articulation, le poser dans l'articulation et le visser (1-4/flèche).
- (8) Fermer les portes.
- (9) Plier le rétroviseur extérieur vers l'intérieur.

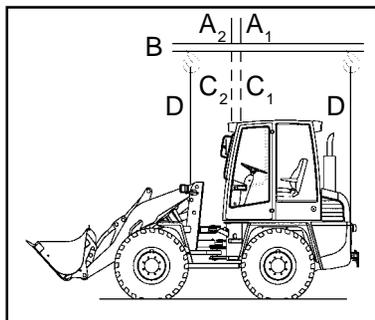


Figure 7-8

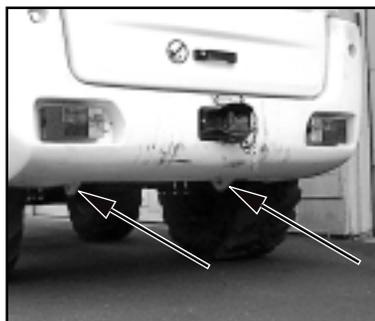


Figure 7-9

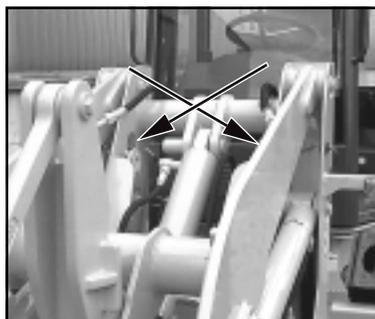


Figure 7-10

ATTENTION

Respecter particulièrement les points suivants lors du grutage. Fig. 7-8 :

- Le point de levage (A_1 - engin sans godet standard, ou A_2 - engin avec godet standard) du moyen de levage (B) doit être exactement à la verticale du centre de gravité (C_1 ou C_2) de l'engin, de manière à ce que le moyen de levage soit **horizontal et parallèle** à l'axe longitudinal de l'engin.
- Les points d'attache (D) doivent être à la verticale des points de levage de l'engin (7-9/flèches et 7-10/flèches).

DANGER

Les points d'attache doivent tolérer une résistance de traction d'au moins 3,0 t.